



*Pour la sant 
et l'autonomie*

ATELIER PAIR-AIDANCE



Petronille Lemenuel
Psychologue

La pair-aidance repose sur l'entre-aide des personnes qui pr sentent un trouble ou qui ont eu un trouble. Le principe de pair-aidance peut aussi s'appliquer   des personnes qui ne pr sentent pas de troubles ou de handicap particulier mais pour qui la maladie ou le handicap est pr sent au quotidien. C'est le cas par exemple des familles accueillies au CMPSI dont les parents et les fratries vivent avec la surdit  et/ou les troubles sp cifiques du langage.

L'objectif est de cr er du lien entre les familles pour leur permettre de partager leurs exp riences avec un jeune ou un enfant porteur de handicap (surdit  ou TSL). A travers leurs  changes, les parents et les fratries peuvent **se soutenir de mani re concr te** (proposer les solutions mises en place chez les uns et les autres), **se sentir moins seuls et plus l gitimes** dans leurs questionnements et leurs difficult s quotidiennes. Ces ateliers sont anim s par une psychologue.

TH MATIQUES ABORD ES :

- Qu'est-ce que la surdit  ou le TSL ?
- Le regard des autres face   la diff rence
- Comment expliquer le handicap ou la diff rence   mon entourage ?
- Comment g rer les comportements opposants ou les troubles du comportement   la maison ?
- Comment g rer les difficult s de communication ?
- Quel avenir pour mon enfant ?
- Le sentiment d'impuissance et d'incomp tence.
- La place du handicap dans la famille et la fratrie
- Comment parler d'autre chose que du handicap ?
- Comment passer de bons moments malgr  son handicap ?
- Les responsabilit s   la maison...

PUBLIC

L'atelier est propos  :

- Une fois par mois
- Aux familles des enfants ou jeunes accompagn s par le CMPSI.
- Pour les groupes des fratries, les ateliers seront adapt s selon les  ges